

Fiche Composant

Organic Sound V

Le produit : présentation

Baffle acoustique ORGANIC SOUND V est composé d'un panneau d'Organic TWIN (constitué d'une âme en laine de roche haute densité et de deux parements en laine de bois agglomérée à la chaux et au ciment à bords droits et peint) et d'un cadre en aluminium conforme à la norme NF EN 13964.

Le produit : pourquoi faire ?

Correction acoustique et finition, pour pose en baffle verticale dans les locaux classés EA, EB et EB+ privés de :

- Bâtiment d'habitation ;
- Bureaux, ERP, bâtiments industriels ;

Documents de référence

- Norme : NF EN 13964
- DoP : 4091_ORGANIC-Sound-V_2019-07-10
- Réaction au feu : Rapport de classement européen RC RA11-0399
- Protection au feu des isolants :
 - o AM8 : APL n°12-A-534
- Certificat ACERMI : 07/007/492
- FDS : FDS ORGANIC TWIN 150803
- Mise en Œuvre conformément à la notice de pose Knauf

Performances acoustiques :

Aire d'Absorption Equivalente (AAE) d'une baffle 1200 x 600 mm en m²

Désignation	Distance sous plafond (mm)	Bande d'octave (Hz)					
		125	250	500	1000	2000	4000
Organic Sound V	0	0.30	0.50	0.80	1.10	1.10	1.10
Organic Sound V	300	0.20	0.30	0.70	1.10	1.10	1.10
Organic Sound V	600	0.10	0.30	0.70	1.10	1.10	1.10

Pour la non-influence de la peinture, voir le justificatif AC08-26015655 : absorption inchangée avec des concentrations de peinture à 300, 600 et 900 g/m²
AC15-26055095/2

Caractéristiques

Dénomination	Organic Twin 35	Organic Twin 35	Organic Twin 35	Organic Twin 35
Épaisseur [mm]	35	35	35	35
Longueur [mm]	1200	2000	1200	2000
Largeur [mm]	300	300	600	600
Type de bords	Bords droits	Bords droits	Bords droits	Bords droits
Code article	523049	523028	334831	334833
Conditionnement (panneaux/paquet)	2	2	1	1
Conductivité thermique Laine de bois [W/(m.K)]	0.08	0.08	0.08	0.08
Conductivité thermique Laine de roche [W/(m.K)]	0.037	0.037	0.037	0.037
Finition	Organic Colors	Organic Colors	Organic Colors	Organic Colors
Réaction au feu NF EN 13501-1	B-s1,d0	B-s1,d0	B-s1,d0	B-s1,d0
Largeur des fibres [mm]	1	1	1	1
Code de désignation	Kit de plafond suspendu ORGANIC Sound V			

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Fiche de Mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas sont également à titre indicatif et ne constituent nullement des documents contractuels